

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VILLAGE DE GRENVILLE**

Le 6 mars 2017

À la séance régulière du conseil municipal du Village de Grenville, tenue le 6 mars 2017 à 20h00 dans la salle des délibérations, située au 21 rue Tri-Jean à Grenville, Québec formant quorum sous la présidence du maire Luc Grondin.

Les conseillers suivants étaient :

Siège # 1 : M. André Lemay (présent)

Siège # 4 : Mme Jocelyne Louis-Seize (présente)

Siège # 2 : M. André Woodbury (présent)

Siège # 5 : M. Bernard Desforges (absent)

Siège # 3 : M. Louis André Desjardins (présent)

Siège # 6 : M. Pierre Thauvette (présent)

Était également présent:

Alain Léveill , Directeur g n ral et secr taire-tr sorier

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent proc s-verbal, le maire se pr vaut toujours de son privil ge en s'abstenant de voter.

2017-03-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est propos  par : Mme Jocelyne Louis-Seize

Appuy  par : M. Andr  Woodbury

Et r solu unanimement

QUE l'ordre du jour de la pr sente s ance soit adopt  tel que pr sent .

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le r glement # 255-2007, le conseil municipal tient une 1^{ re} p riode de questions.

2017-03-002

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE R GULI RE **DU 6 F VRIER 2017**

Il est propos  par : M. Andr  Lemay

Appuy  par : M. Pierre Thauvette

Et r solu unanimement

QUE le proc s-verbal de la s ance r guli re du conseil de la municipalit  du Village de Grenville, tenue le 6 f vrier 2017, soit adopt  tel que soumis.

2017-03-003

ADOPTION DES COMPTES PAYES ET A PAYER DU 2 F VRIER **AU 1 MARS 2017**

Il est propos  par : Mme Jocelyne Louis-Seize

Appuy  par : M. Andr  Woodbury

Et r solu unanimement

QUE le conseil approuve les comptes pay s et   payer au montant de 114 575.49 \$ pour les fournisseurs pay s par ch ques, de 3 915.00 \$ pour les fournisseurs pay s par pr l vements et de 64 022.36 \$ pour les salaires pour la p riode du 2 f vrier au 1 mars 2017.



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

AVIS DE MOTION CONCERNANT L'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 287 AFIN D'ABOLIR LA ZONE INDUSTRIELLE (I-400) ET REDÉFINIR LA ZONE RÉSIDEN TIELLE (R-106) ET LA ZONE COMMERCIALE (C-800) DANS LE BUT DE PERMETTRE UN PROJET COMMERCIAL ET RÉSIDEN TIEL

Le conseiller André Woodbury donne avis de motion qu'un règlement sera préparé relativement à l'amendement au règlement de zonage no. 287 afin d'abolir la zone industrielle (I-400) et redéfinir la zone résidentielle (R-106) et la zone commerciale (C-800) dans le but de permettre un projet commercial et résidentiel.

2017-03-004

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 287-016-2017 (1ER PROJET) MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 287 AFIN D'ABOLIR LA ZONE INDUSTRIELLE (I-400) ET REDÉFINIR LA ZONE RÉSIDEN TIELLE (R-106) ET LA ZONE COMMERCIALE (C-800) DANS LE BUT DE PERMETTRE UN PROJET COMMERCIAL ET RÉSIDEN TIEL

ATTENDU qu'il y a eu lecture du règlement # 287-016-2017 (1er projet);

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 287-016-2017 (1er projet) modifiant le règlement de zonage no. 287 afin d'abolir la zone industrielle (I-400) et redéfinir la zone résidentielle (R-106) et la zone commerciale (C-800) dans le but de permettre un projet commercial et résidentiel.

2017-03-005

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 287-015-2017 (2E PROJET) CONCERNANT L'AMENDEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 287 DANS LE BUT DE MODIFIER L'ARTICLE 7.5.3 CONCERNANT LES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À UN MILIEU HUMIDE FERMÉ DANS LES ZONES FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE URBAIN

ATTENDU qu'il y a eu lecture du règlement # 287-015-2017 (2e projet);

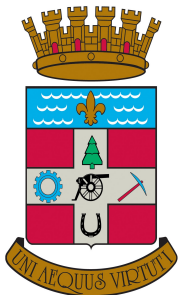
PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte le règlement # 287-015-2017 (2e projet) concernant l'amendement du règlement de zonage no. 287 dans le but de modifier l'article 7.5.3 concernant les dispositions particulières à un milieu humide fermé dans les zones faisant partie du périmètre urbain.

2017-03-006

ADOPTION DE LA DÉROGATION MINEURE NO. 2017-01 POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 8, CHEMIN INDUSTRIEL

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

QUE le conseil adopte la dérogation mineure no. 2017-01 pour l'immeuble situé au 8, chemin Industriel portant le numéro de lot 137-17 afin de permettre l'implantation du bâtiment qui est situé à une distance de 5,59 mètres dans la marge latérale et de 6440 mètres dans la marge arrière alors que la norme prescrite pour ce secteur est de 6 mètres pour la marge latérale et de 7 mètres pour la marge arrière.

2017-03-007

APPROBATION DE L'EMPRUNT, VERSEMENT D'INTERET ET D'UN DEUXIEME DEPOT AINSI QU'ENREGISTREMENT DE L'ACTE NOTARIE POUR L'ACHAT DU GARAGE/ENTREPOT SITUE AU 8, CHEMIN INDUSTRIEL

ATTENDU QU'UN premier dépôt de 5 000 \$ a été remis au propriétaire du 8, chemin Industriel sur le prix d'achat de 390 000 \$;

ATTENDU le délai d'obtention de l'emprunt auprès du MAMOT ;

Par conséquent, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de verser un deuxième dépôt au montant de 8 000 \$ ainsi que des intérêts au montant de 848 \$ représentant un (1) mois à 5% annuel sur un solde de 377 000 \$ au propriétaire actuel du garage/entrepôt.

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin ou la mairesse suppléante Mme Jocelyne Louis-Seize ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Chantal Rheault à signer l'enregistrement de cet achat.

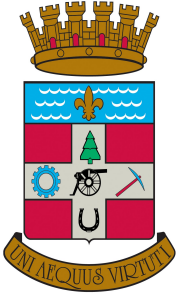
QUE le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil que l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) relativement au règlement no. 317-2017 décrétant un emprunt de 500 000 \$ pour l'achat d'un garage/entrepôt.

2017-03-008

NOMINATION DES SIGNATAIRES DE LA QUITTANCE CONCERNANT LA VENTE DU LOT 137-19

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin ou la mairesse suppléante Mme Jocelyne Louis-Seize ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Chantal à signer la quittance concernant la vente du lot 137-19 à M. Rémi Léveillé.



2017-03-009

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

ÉTAT DU DOSSIER DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT ARQUE AU-DESSUS DU CANAL (APPEL D'OFFRES POUR L'INGENIERIE ET ARCHITECTURE, NOMINATION D'UN COMITE DE SELECTION, HAUTEUR DU PONT/TIRANT D'AIR, TRACE DU SENTIER D'ACCES)

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'appel d'offres par invitation pour le projet de construction d'un pont arqué au-dessus du canal.

QUE le conseil accepte la recommandation du Directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé pour la formation du comité de sélection.

QUE le conseil accepte une hauteur de 15 pieds pour le pont (tirant d'air).

QUE le conseil accepte le tracé du sentier tel que défini sur le plan préparé par le service d'ingénierie de la MRC d'Argenteuil.

DOSSIER CANAL DE GRENVILLE - PROGRAMME STRATEGIE MARITIME (VOLET TOURISME)

Le maire M. Luc Grondin mentionne que le député provincial M. Yves St-Denis l'a informé d'un programme d'aide financière « Stratégie maritime – Volet tourisme » offert par le Ministère du Tourisme. De plus amples détails nous seront acheminés sous peu par le député et une rencontre est à prévoir.

LOCATION DU 428, RUE PRINCIPALE A GRENVILLE (ANCIEN BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE) - OUVERTURE DES PROPOSITIONS

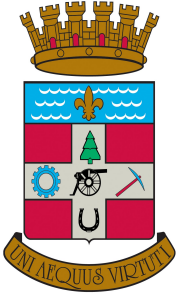
Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'aucune proposition n'a été reçue pour la location du 428, rue Principale à Grenville (Ancien Bureau d'Accueil Touristique). Une affiche « Local à louer » a été installée sur la bâtisse et des annonces de location ont été affichées dans divers médias afin de poursuivre la recherche d'un locataire.

2017-03-010

PROJET DE LOTISSEMENT SUR LA RUE CANAL SUD

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte le projet de lotissement sur la rue Canal Sud selon le plan de lotissement préparé par les arpenteurs-géomètres Madore, Tousignant et Bélanger daté du 13 janvier 2017 portant le no de minute 17713, dossier no 9860 pour les lots 29, 30, 33 à 37, 307 et 28, 31 et 32 Pties.



2017-03-011

Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

**DEMANDE D'ATTESTATION DE CONFORMITÉ MUNICIPALE
POUR L'ÉPANDAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET
FERTILISANTES**

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil abroge la résolution #2017-02-011 refusant d'émettre une attestation de conformité municipale à VIRIDIS environnement pour l'épandage de matières résiduelles et fertilisantes sur les terres agricoles appartenant à monsieur Sébastien Peeters qui sont situées sur le territoire de la municipalité du Village de Grenville.

QUE le conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé à émettre une attestation de conformité municipale à VIRIDIS environnement pour l'épandage de matières résiduelles et fertilisantes sur les terres agricoles appartenant à monsieur Sébastien Peeters qui sont situées sur le territoire de la municipalité du Village de Grenville.

2017-03-012

**OFFRE DE SERVICE NO 3658 DE LAFOREST NOVA AQUA
POUR UNE ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE**

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de service no 3658 de Lafortest Nova Aqua pour une étude hydrogéologique pour la validation des aires d'alimentation et de protection des puits municipaux en lien avec les activités minières à proximité au montant de 6 366\$ plus les taxes applicables.

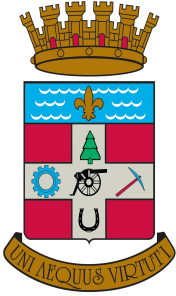
NOTE : L'offre de service sera présentée à Canada Carbon afin que ceux-ci paient cette facture.

2017-03-013

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'HÉLÈNE DOYON
URBANISTE-CONSEIL POUR LA RÉDACTION D'UN
RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels d'Hélène Doyon urbaniste-conseil pour la rédaction d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) représentant un budget pouvant varier entre 2 500 \$ et 3 375 \$ plus les taxes applicables.



2017-03-014

ACHAT ET INSTALLATION DE DOS D'ÂNE MOBILES SUR LES RUES TRI-JEAN ET DAVIDSON AFIN DE RALENTIR LA CIRCULATION À PROXIMITÉ DES AIRES/PARCS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'achat de quatre (4) ensembles de dos d'âne qui seront installés dès le printemps sur les rues Tri-Jean, Davidson et Queen afin d'assurer la sécurité des enfants fréquentant le parc Normand-Woodbury.

NOTE : Un des ensemble de dos d'âne sera gardé en réserve pour être installé ultérieurement.

2017-03-015

RAPPORT D'INCIDENT ENTRE LA DENEIGEUSE ET LE VEHICULE D'UN CONSEILLER

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de verser un dédommagement au montant de 550\$ à M. Bernard Desforges pour la réparation de son véhicule suite à l'incident survenu avec la déneigeuse en se basant sur la moitié du montant de la soumission de R. Thibault Collision.

NOTE: Le montant sera versé suite aux réparations.

2017-03-016

EFFONDREMENT DU TOIT DE L'ENTREPOT AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE le toit de la rallonge mesurant approximativement 12 x 20 pieds située à l'arrière du garage municipal s'est effondré et qu'il y a lieu d'évaluer les dommages ;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que l'assureur de la municipalité traite le dossier et que les réparations soient effectuées selon les normes en vigueur.

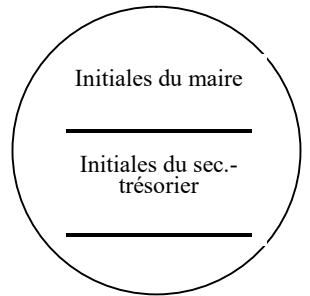
NOTE : La municipalité peut retirer ce dossier en tout temps de l'assureur.

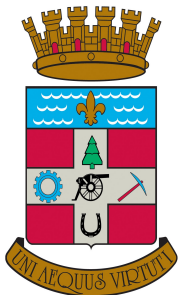
2017-03-017

ÉTAT DU DOSSIER CONCERNANT LA REPARATION OU L'ECHANGE DE LA RETROCAVEUSE

ATTENDU QUE la rétrocaveuse nécessite entre 15 et 20 000 \$ de réparations selon l'estimé de Nortrax ;

ATTENDU QUE l'achat d'une nouvelle rétrocaveuse en échange de celle que la municipalité possède actuellement s'avère très onéreux ;





Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de procéder aux réparations les plus importantes et est disposé à confier celles-ci au mécanicien M. Alexandre Tassé.

QUE le conseil accepte l'achat de nouveaux pneus arrières pour la rétrocaveuse au montant de 2 102.78 \$ taxes incluses chez Service de pneus Argenteuil.

QUE le conseil accepte l'achat de nouvelles lames pour la rétrocaveuse et le chasse-neige de Distribution Pierre Lavigne représentant un montant de 1 288.18 \$ plus les taxes applicables.

2017-03-018

DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS RELATIVEMENT À UN PROJET COMMERCIAL EN BORDURE DE LA RUE MAPLE À GRENVILLE

ATTENDU QUE Les développements immobiliers Grenville inc. ont présenté à la municipalité un projet commercial en bordure de la rue Maple à Grenville ;

ATTENDU QUE le conseil accepte et appui ce projet ;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte les demandes des promoteurs Les développements immobiliers Grenville inc. relatives aux entrées charretières ainsi que toutes autres demandes relatives à ce projet.

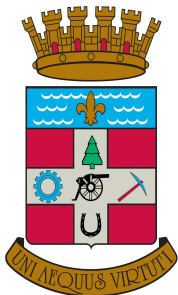
QUE le conseil réitère sa demande par la résolution 2014-07-025 au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à l'effet de réduire la vitesse à 50 km/heure au lieu de 90 km/heure à l'entrée et à la sortie de Village du Grenville (plus ou moins 100 mètres de la rue Wade).

2017-03-019

SUIVI DES DOSSIERS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU QU'UNE rencontre s'est tenue le 9 février 2017 avec les responsables du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin de discuter des problèmes de fluidité et de sécurité sur la Maple à Grenville ;

ATTENDU QUE les sujets spécifiques furent plus précisément les feux de circulation, le lignage, les camions lourds stationnés en bordure de rue, la réduction de la vitesse à l'approche du village, l'état de la chaussée ainsi que l'intersection des routes 148 et 344 ;



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, par la présente résolution, un suivi sur ces discussions.

DEPOT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION SANTE ET SECURITE EN MILIEU DE TRAVAIL TENUE LE 16 FEVRIER 2017

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé dépose le procès-verbal de la réunion Santé et Sécurité en milieu de travail tenue le 16 février 2017 ci-après attaché pour en faire partie intégrante.

2017-03-020

SALAIRE DE LA PRÉPOSÉE À LA SURVEILLANCE ET À LA RÉGLEMENTATION

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'augmenter le salaire horaire de la préposée à la surveillance et à la réglementation de 12\$ à 13\$ pour la saison estivale 2017.

2017-03-021

ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016 ET DES PROJETS 2017 EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Louis André Desjardins
Et résolu unanimement

QUE le conseil adopte et transmette au ministre de la Sécurité publique ainsi qu'à la MRC d'Argenteuil le rapport d'activité 2016 et les projets 2017 en matière de sécurité incendie.

2017-03-022

EMBAUCHE DE QUATRE CANDIDATS AU SEIN DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR DEVENIR POMPIER

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'embauche de Messieurs Benoit Parent, Philippe Nadeau, Joël Cadieux et de Madame Cendrine Sénécal à titre de pompiers à la condition que ceux-ci complètent la formation Pompier 1, tel que recommandé par les officiers du Service de Sécurité Incendie.

2017-03-023

ESTIMÉ DE RÉPARATION DE PORTES DE GARAGE CHRISTIAN BOUCHER POUR LES PORTES DE LA CASERNE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. André Lemay



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'estimé de réparation de Portes de garage Christian Boucher pour les portes de la caserne de sécurité incendie au montant de 1 626.55 \$ plus les taxes applicables.

2017-03-024

SOUSSION D'ELMER LOPEZ POUR LE NETTOYAGE DES CHAISES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte la soumission d'Elmer Lopez pour le nettoyage des chaises du Centre Communautaire ainsi que l'application d'un produit antistatique et de scotchguard au montant de 5\$ par chaise (300 chaises).

2017-03-025

DEMANDE DE GRATUITE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR UNE LEVEE DE FONDS

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de laisser gratuitement le Centre Communautaire à Madame Sylvie Charbonneau pour sa levée de fonds annuelle pour le cancer ayant eu lieu le 25 février dernier.

2017-03-026

CLUB OPTIMISTE DE GRENVILLE / DEMANDE POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE 2017

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte que le Club Optimiste de Grenville organise une fête de la pêche au canal de Grenville le 4 juin 2017 et les autorise à faire une course de canard;

QUE le conseil accepte que des pompiers soient présents lors de l'activité avec un camion et le zodiac mais les pompiers devront être bénévoles;

QUE le conseil offre gracieusement l'annonce de l'activité sur le panneau d'affichage électronique pour une durée de deux semaines et s'occupe de la levée du stationnement avec vignettes pour cette journée;

QUE le conseil accepte de fournir une commandite pour la location d'une toilette.

2017-03-027

CLUB OPTIMISTE DE GRENVILLE / RANDONNÉE À VÉLO 2017

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

QUE le conseil accepte que le Club Optimiste de Grenville utilise les rues de Grenville lors de leur randonnée à bicyclette qui se tiendra le 27 mai 2017;

QUE le conseil accepte de mettre à la disposition du Club Optimiste de Grenville les camions de pompier qui suivront les cyclistes lors de l'activité mais les pompiers devront être bénévoles;

QUE le conseil offre un don de 150 \$ sous forme de certificat cadeau à l'Atelier du Sport de Lachute pour l'achat d'une bicyclette qui sera remise lors de l'activité.

2017-03-028

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE LACHUTE-ARGENTEUIL

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil refuse de verser une aide financière à l'Association du baseball mineur de Lachute-Argenteuil.

2017-03-029

SÉMINAIRE DU SACRÉ-COEUR / TIRAGE AU BÉNÉFICE DE L'AMÉLIORATION CONSTANTE DES SERVICES OFFERTS PAR L'ÉCOLE

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire l'achat d'un billet au montant de 100\$ pour le tirage au bénéfice de l'amélioration constante des services offerts par l'école Séminaire Sacré-Coeur.

2017-03-030

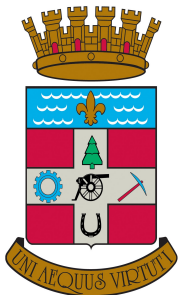
INVITATION A LA 18E CLASSIQUE DE GOLF DE MOISSON LAURENTIDES

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte l'achat de deux billets au montant de 95\$ chacun pour le souper de la 18e Classique de golf de Moisson Laurentides qui se tiendra le 23 mai au Club de golf Le Blainviller. Le maire M. Luc Grondin et le conseiller M. Louis André Desjardins y assisteront.

INVITATION AUX SOIREES DE REMISE DES BOURSES DE VIE ETUDIANTE DE LA FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-DU -NORD

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'ils sont invités à la soirée de remises de Bourses de vie étudiante de la Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord qui se tiendra le 16 mars 2017 à 18h30 à l'Auditorium de l'École polyvalente Lavigne. Le maire M. Luc Grondin, la conseillère Mme Jocelyne Louis-Seize ainsi que le conseiller M. André Lemay sont



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

intéressés à y participer.

DEPOT AU CONSEIL DE L'INFORMATION RELATIVE A LA RISTOURNE ANNUELLE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil que notre part de la ristourne annuelle de la Mutuelle des municipalités du Québec s'élève à 6 027 \$ au terme de l'exercice financier 2016.

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil que l'Assemblée générale annuelle de la Mutuelle des Municipalités du Québec se tiendra le 31 mars 2017 dès 11h au Centrexpo Cogeco à Drummondville.

2017-03-031

PARUTION D'UNE ANNONCE DANS LE GUIDE TOURISTIQUE PRESCOTT-RUSSELL ET RÉGIONS 2017

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de faire la parution d'une annonce dans le Guide Touristique Prescott-Russel et Régions 2017 format 1/8 de page pour une somme de 199 \$ avant taxes.

2017-03-032

APPUI A LA COALITION QUEBECOISE POUR LE CONTROLE DU TABAC

Il est proposé par : M. André Woodbury
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'appuyer la Coalition Québécoise pour le Contrôle du Tabac en transmettant la lettre type proposée par la Coalition au Ministre des Finances.

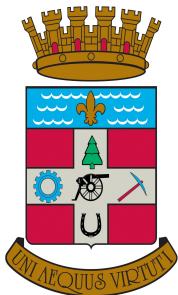
INVITATION A LA FORMATION "LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS: INTENDANCE PUBLIQUE ET PRIVEE"

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'ils sont invités à la formation "La conservation des milieux naturels: intendance publique et privée" qui se tiendra le 17 mars 2017 de 8h30 à 12h à la MRC d'Argenteuil.

2017-03-033

RÉSOLUTION D'APPUI À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / AVRIL EST LE MOIS DE JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : Mme Jocelyne Louis-Seize
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

MOUVEMENT PERSONNE D'ABORD / INVITATION À LEUR SOUPER-SPAGHETTI

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil qu'ils sont invités par Mouvement Personne d'Abord à leur souper-spaghetti qui aura lieu le 25 mars 2017.

2017-03-034

DEMANDE DE DON DE LA CROIX-ROUGE

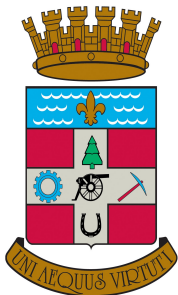
Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Lemay
Et résolu unanimement

QUE le conseil refuse la demande de don de la Croix-Rouge puisque la municipalité a une entente en 2017 avec cet organisme.

2017-03-035

DEMANDES POUR L'ÉVÉNEMENT LE TOUR DE LA PETITE-NATION BMR GROUPE YVES GAGNON 2017

Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte autorise Mme Mélissa Brousseau responsable de l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017 à afficher à partir du 15 avril 2017, sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017 et ce tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité du Village de Grenville.

QUE le conseil accepte autorise Mme Mélissa Brousseau responsable de l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017 à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports du Québec afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017.

QUE le conseil accepte mandate M. Alain Léveillé, directeur général et secrétaire-trésorier pour signer l'entente de participation à l'événement Le tour de la Petite-Nation BMR Groupe Yves Gagnon 2017, au nom de la municipalité du Village de Grenville pour 1 an, soit pour l'édition 2017 qui se déroulera le 10 juin 2017.

VARIA :
2017-03-036

**DEMANDE AU CSSS AFIN DE VERIFIER LA DESSERTE
AMBULANCIERE**

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 28 novembre 2012, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 12-11-350, visant à adopter sa Planification stratégique quinquennale 2013-2017, intitulée *Ensemble, façonnons l'avenir*;

CONSIDÉRANT que le plan d'action de la planification stratégique de la MRC d'Argenteuil se divise en 4 enjeux, 26 orientations et 207 actions;

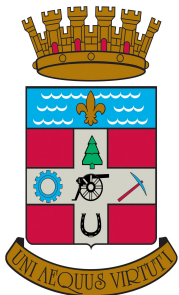
CONSIDÉRANT que l'enjeu numéro 4 vise à faire de la MRC d'Argenteuil un leader dans l'amélioration de la santé, de l'éducation et de la qualité de vie de sa population;

CONSIDÉRANT que l'orientation numéro 24 vise à «*Travailler à bâtir un milieu de vie sécuritaire*» et que l'action numéro 186 porte spécifiquement sur le maintien d'un service ambulancier de qualité sur l'ensemble du territoire;

CONSIDÉRANT qu'à cet égard, devant le constat que depuis plusieurs années déjà, la desserte ambulancière présente de nombreuses lacunes, en terme organisationnel et en terme des ressources matérielles disponibles, la MRC d'Argenteuil a adopté plusieurs résolutions afin d'alerter les autorités gouvernementales du sérieux de cette situation et afin de demander que des correctifs soient apportés;

CONSIDÉRANT qu'au fil des ans, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté les résolutions suivantes:

- 10-07-290, adoptée à l'unanimité le 14 juillet 2010;
- 11-10-301, adoptée à l'unanimité le 12 octobre 2011;
- 13-04-181, adoptée à l'unanimité le 10 avril 2013;
- 15-05-221, adoptée à l'unanimité le 13 mai 2015;



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

CONSIDÉRANT que malgré l'adoption de ces résolutions et malgré de nombreuses représentations politiques effectuées auprès de diverses instances décisionnelles (notamment le Ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de santé et des services sociaux des Laurentides, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides), force est de constater que la situation ne s'est hélas pas améliorée, bien au contraire;

CONSIDÉRANT que le territoire de desserte ambulancière du territoire de la MRC d'Argenteuil s'étend sur 1 339 kilomètres carrés;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la diminution de la gamme des services médicaux de première ligne offerts localement par le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides, point de service d'Argenteuil (hôpital d'Argenteuil), il devient de plus en plus nécessaire et fréquent de transporter des patients vers d'autres centres de services situés à l'extérieur du territoire d'Argenteuil ainsi qu'à l'extérieur de la province (Hawkesbury, Ontario) pour divers soins ou examens, ce qui vient amplifier le problème de manque de disponibilités des ambulances sur le territoire de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que la desserte ambulancière du territoire d'Argenteuil prévoit actuellement une (1) ambulance en service de nuit et deux (2) ambulances le jour;

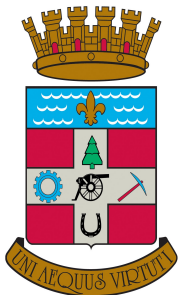
CONSIDÉRANT qu'en raison de multiples contraintes organisationnelles (nombre d'appels à traiter, horaires de travail, nombre de véhicules disponibles, temps de déplacement, etc), il appert qu'en plusieurs périodes de la journée, le territoire de la MRC d'Argenteuil ne reçoit pas une couverture adéquate en matière de services ambulanciers;

CONSIDÉRANT qu'il arrive sur une base régulière, que les ambulances devant desservir Argenteuil doivent transporter des patients à l'extérieur du territoire, notamment vers les hôpitaux du Grand Montréal, de Saint-Jérôme et de Hawkesbury, en Ontario, ville frontalière au village de Grenville, et qu'au moment de leur retour vers Argenteuil, les ambulanciers doivent répondre à des appels, ce qui les détourne et les maintient éloignés du territoire d'Argenteuil pendant de longues périodes, laissant ainsi les citoyens de la MRC d'Argenteuil sans couverture ambulancière adéquate;

CONSIDÉRANT que des délais de réponse anormalement longs ont été observés récemment, en raison notamment de l'absence totale d'ambulance sur le territoire de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que selon les données du décret numéro 1099-2016 publié le 21 décembre 2016 par le gouvernement du Québec, la population de la MRC d'Argenteuil s'établit à 32 796 résidents permanents pour l'année 2017 et qu'en période estivale, environ 15 000 résidents saisonniers et villégiateurs s'ajoutent à ce nombre;

CONSIDÉRANT que selon les données démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, le territoire de la MRC d'Argenteuil se distingue par sa population vieillissante et défavorisée, ce qui constitue un facteur susceptible de faire augmenter ou varier de façon importante le nombre



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

d'appels reçus pour l'obtention de services ambulanciers;

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer la sécurité de ses citoyens, la MRC d'Argenteuil considère de la plus haute importance de réitérer ses demandes auprès du gouvernement du Québec, pour qu'il se penche sans délai sur cette problématique de santé et de sécurité publique, afin de coordonner et de maximiser les ressources en place, dans le but d'assurer une desserte ambulancière constante et fiable en tout temps sur l'ensemble du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT que le recours aux services de premiers répondants ne constitue d'aucune façon une solution acceptable pour la réalité de la MRC d'Argenteuil;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. Pierre Thauvette
Et résolu unanimement

1- QUE le conseil dénonce les nombreuses et sérieuses lacunes de la desserte ambulancière à travers le territoire de la MRC d'Argenteuil;

2- QUE, pour des raisons de sécurité publique évidentes, le conseil demande aux autorités compétentes du gouvernement du Québec, en vue d'en arriver dans les meilleurs délais, des améliorations significatives et durables dans le service ambulancier offert aux citoyennes et citoyens de la MRC d'Argenteuil.

2017-03-037

**ENDOSSEMENT D'UN PRÊT À LA BANQUE LAURENTIENNE
DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE ET DU
DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE**

ATTENDU QUE la Commission du Patrimoine et du Développement récréotouristique a reçu une aide financière au montant de 100 802 \$ de Développement Économique Canada dans le cadre de leur programme PIC150 pour le remplacement de la toiture et des fenêtres ainsi que la réfection de la maçonnerie de la Maison du Patrimoine;

ATTENDU QUE cette aide financière représente 50% du montant des travaux estimés à 201 604 \$;

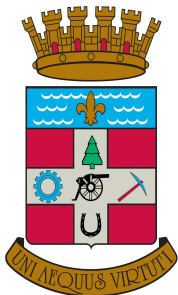
ATTENDU QUE les aides financières dans ce projet sont :

- Développement Économique Canada PIC150 : 100 802 \$
- Municipalité du Village de Grenville : 30 000 \$
- MRC d'Argenteuil : 15 000 \$;

ATTENDU QUE la Commission du Patrimoine et du Développement récréotouristique désire obtenir du financement temporaire et permanent pour couvrir les dépenses au cours du projet de rénovation;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par : M. Pierre Thauvette
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte d'endosser le prêt de la Commission du Patrimoine et du Développement récréotouristique à la Banque Laurentienne pour réaliser les emprunts :



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

- Marge de crédit sur demande pour un montant maximum de 201 604 \$;
- Prêt hypothécaire à la suite de la réalisation du projet pour un montant de 55 802 \$ représentant la différence entre le montant des travaux prévus et les subventions à recevoir pour un total de 145 802 \$ (soit PIC150 : 100 802 \$, Village de Grenville : 30 000 \$ et MRC d'Argenteuil : 15 000 \$).

QUE le conseil mandate le maire M. Luc Grondin ou la mairesse suppléante Mme Jocelyne Louis-Seize et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Chantal Rheault.

2017-03-038

LOT P138 VACANT SUR RUE MAPLE (ANCIENNEMENT 44 MAPLE)

Il est proposé par : M. Louis André Desjardins
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

QUE le conseil accepte de laisser un délai jusqu'au 25 avril au propriétaire du lot P138 vacant sur la rue Maple afin de se conformer aux règlements municipaux.

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES ÉTANGS AÉRÉS

Le Directeur général et secrétaire-trésorier Alain Léveillé informe les membres du conseil que le rapport provenant des firmes Mirtec et AXOR a été transmis à la municipalité. Ce rapport doit être revu puisqu'il comprend des données erronées et/ou à valider.

DEMANDE D'EMILE FOUCAULT EXCAVATION CONCERNANT LA FERMETURE DE LA BARRIERE SITUEE AU CHEMIN DE L'ECOCENTRE

Les membres du conseil sont favorables à ce que la barrière située au chemin de l'Écocentre et appartenant à la municipalité demeure fermée jusqu'au 21 mars. Une clé sera prêtée à Émile Foucault Excavation si nécessaire.

OFFRE D'EMPLOI ET DESCRIPTION DE TÂCHES POUR L'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le comité Ressources Humaines formé du maire M. Luc Grondin, du conseiller M. Pierre Thauvette, de la conseillère Mme Jocelyne Louis-Seize, du directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé et la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Chantal Rheault se réunira afin d'établir les critères d'embauche d'une nouvelle ressource au Service des Travaux Publics.

SORTIE DES EMPLOYÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS EN CAS D'INTEMPÉRIES

Le conseil appuie les employés du Service des Travaux Publics à sortir selon leur jugement lors d'intempéries conformément à la directive établie



Initiales du maire

Initiales du sec.-
trésorier

ainsi que pour des raisons de sécurités.

RAPPORT DE COMITÉ

- Le conseiller M. Pierre Thauvette demande s'il y a des avancements dans le dossier de l'ancien Bonichoix. Le directeur général et secrétaire-trésorier M. Alain Léveillé informe que M. Sévigny se présente régulièrement à la municipalité pour nous informer des avancements de son projet.
- Le conseiller M. Louis André Desjardins mentionne que 65 familles font affaire avec la Banque Alimentaire.
- Le conseiller M. André Lemay mentionne qu'une rencontre du comité de sécurité civile sera organisée au printemps. Il voudrait également inviter la Sûreté du Québec à venir présenter les statistiques du Village devant le conseil. Au niveau PGMR, la collecte des bacs bruns sera instaurée en 2018-2019.
- Le conseiller M. André Woodbury informe qu'il a rencontré, en compagnie du maire et du Président des Loisirs, Mme Jessica Généreux-Carrière qui a apporté l'idée d'organiser un événement cet été mais ceux-ci jugent que cet événement serait plus approprié pour l'hiver sous forme de carnaval.
- Le maire M. Luc Grondin désire organiser un événement pour les citoyens en avril (après Pâques) avec l'historien Robert Simard.

PERIODE DE QUESTIONS

Selon le règlement # 255-2007, le conseil municipal tient une 2^e période de questions.

2017-03-039

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : M. André Lemay
Appuyé par : M. André Woodbury
Et résolu unanimement

De lever la séance à 10h07.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier